

COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

29 JUIN 2021

Suite à plusieurs situations litigieuses entraînant l'engagement d'une procédure disciplinaire à l'encontre de M.X, la Commission Nationale de Discipline, réunie le 29 juin 2021, a décidé que M.X serait relaxé tout en lui faisant un rappel aux dispositions du règlement disciplinaire.



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRE
FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72